



Frais de déplacement exorbitant:recours possible?

Par **christine**, le **08/01/2009** à **19:08**

Bonjour.

Mon lave vaisselle en panne et plus sous garantie,je contacte un service de dépannage proche de mon domicile.Le réparateur venu,a passé 15 mn pour son diagnostic et a demandé :60 euro de frais de déplacement+40 euro d'acompte.(c'était quelqu'un de ma famille qui était là et a fait un chèque).En rentrant j'ai téléphoné pour plus de renseignements et dire que c'etait très cher pour venir du bout de la rue!On m'a expliqué que c'était un forfait et que je devrais encore payer 50 euro de main d'oeuvre et déplacement+le prix de la piece-40 euro d'acompte.Bref:110 euro de déplacement et main d'oeuvre,c'est exorbitant!Que puis je faire?Merci pour votre conseil.